



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2006/81  
10 février 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Soixante-deuxième session  
Point 16 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA PROMOTION  
ET DE LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME**

**Note du secrétariat**

1. Dans sa résolution 2005/53, intitulée «Travaux de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme», la Commission des droits de l'homme a prié le Haut-Commissariat de lui présenter, à sa soixante-deuxième session, un rapport complet sur le budget administratif et le budget-programme de la Sous-Commission, ainsi que des recommandations éventuelles en vue de renforcer et d'améliorer la planification et la gestion du budget de la Sous-Commission.
2. Compte tenu du processus de négociations en cours en vue de la création d'un Conseil des droits de l'homme à la place de la Commission des droits de l'homme et du transfert à ce nouvel organe de tous les mandats, mécanismes, fonctions et responsabilités de la Commission, dont relève la Sous-Commission, le Haut-Commissariat examine actuellement la meilleure formule possible pour répondre à la demande susmentionnée de la Commission. Entre-temps, il est prêt à faire des propositions et recommandations appropriées dans le contexte de la création éventuelle et/ou de la rationalisation par le futur Conseil de son propre organe consultatif d'experts.

-----